Image not found or type unknown

Renégociation de prêt immo et faute de la banque

Par **FrancoisFern**, le **26/02/2014** à **10:48**

Bonjour,

En 2009, ma compagne et moi avons acquis un logement à l'aide d'un pret immobilier.

Ce pret a fait l'objet d'une renégociation en 2011 avec, à la clé, la signature de l'avenant par les deux parties.

Les échéances du pret intiale et du pret renégocié sont d'un montant assez proche.

Cependant, la semaine dernière, nous nous sommes aperçu sur les relevés de compte que la banque n'avait pas acté la rénégociation du pret.

Depuis 3 ans nous continuons a payer les anciennes échéances et la différence de capital remboursée s'élève environ à 14k€!

Nous avons recontacter notre banque pour l'avertir de leur erreur...
Que devons nous faire? Par avance merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés